

# Belize - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



## Alertes et dernières minutes

ALERTE

### **Urgence Attentat – Vigilance renforcée pour les ressortissants français à l'étranger**

Date de mise en ligne le : 18 mars 2026 Date de mise à jour le : 07 avril 2026

Compte tenu du relèvement, sur l'ensemble du territoire national, de la posture du plan Vigipirate au niveau Urgence attentat, une vigilance renforcée est recommandée à l'ensemble de nos ressortissants résidant ou de passage à l'étranger.

ALERTE

### **Hausse des cas de rougeole**

Date de mise en ligne le : 13 mars 2026

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) alerte sur la hausse des cas de rougeole en Europe et dans le monde, touchant adultes et enfants, avec parfois des formes mortelles.

La vaccination reste essentielle et contribue à éviter la transmission ou la dissémination de la maladie.

Plus d'information sur la fiche pratique "Rougeole".

## Sécurité

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

## Zones de vigilance



# BELIZE

Ministère des Affaires étrangères  
Centre de crise / 03-06-2013



Cette carte est indissociable du texte qui l'accompagne.

Dernière actualisation le 04/03/2026, information toujours valable à la date du jour

L'ensemble du Belize est placé en vigilance renforcée (en jaune sur la carte sécuritaire).

Les ressortissants français qui désirent visiter le Belize sont invités à s'assurer qu'ils disposent de moyens nécessaires en cas de crise (vérifier les termes des contrats d'assurance, s'assurer de disposer des moyens financiers nécessaires pour couvrir d'éventuels frais d'hospitalisation ou d'évacuation, etc.). Ils sont fortement invités à s'inscrire sur l'application Ariane.

La Consule honoraire de France au Belize n'est pas habilitée à délivrer des titres de voyage d'urgence. Il est conseillé de faire preuve d'une vigilance accrue contre le vol ou la perte du passeport.

La section consulaire de l'ambassade de France au Guatemala est compétente pour les autres démarches administratives concernant les Français résidents ou de passage au Belize.

En cas d'urgence, l'ambassade de France au Guatemala peut être jointe pendant les horaires d'ouverture au (+502) 24.21.73.70 ou au (+502) 24.21.74.74.

En cas d'urgence en dehors de ces horaires, la section consulaire de l'ambassade de France à Guatemala peut être jointe au + (502) 52 02 20 22.

En cas d'incident grave dans le pays pendant votre séjour, pensez à rassurer vos proches.

## **Risques encourus et recommandations associées**

### **Délinquance**

Même si peu d'incidents sont rapportés concernant les voyageurs, les conditions de sécurité au Belize se sont dégradées ces dernières années, en particulier à Belize City, dans la ville côtière de Dangriga, sur certaines îles (notamment à San Pedro, sur Ambergris), ainsi que dans les zones frontalières avec le Guatemala. Il convient d'appliquer quelques règles de prudence (cf. Recommandations générales ci-dessous).

### **Cyclones**

La saison cyclonique s'étendant environ de juin à novembre, il est conseillé aux personnes se trouvant au Belize ou projetant de s'y rendre à ces dates :

- de suivre l'évolution des ouragans sur le site du National Hurricane Center (en anglais) ;
- de se conformer aux recommandations d'usage (cf. fiche Infos pratiques sur les Risques climatiques) ;
- d'être attentif aux informations que diffusent les autorités locales : des abris sont mis à la disposition de la population en cas d'alerte cyclonique.

### **Sécurité routière**

Il est recommandé de conduire très prudemment et de rester très vigilant en raison de la présence de piétons ou de bétail sur les routes.

Il est déconseillé de circuler de nuit.

## **Recommandations générales**

Il est recommandé :

- de faire des photocopies de ses papiers d'identité et de ses documents de voyage (ou en conserver une copie électronique) afin de faciliter les démarches en cas de perte ou de vol (utile de les scanner et d'en avoir une copie dans sa boîte mail).
- de ne pas conserver tous ses moyens de paiement et papiers d'identité dans le même sac.

Il convient de respecter les consignes de sécurité :

- ne pas se déplacer à pied hors des axes principaux, surtout de nuit ; privilégier les déplacements en taxi (la nuit à plusieurs) ; ne pas se déplacer seul ; ne pas s'attarder dans les rues et les bars ;
- ne pas porter de bijoux ou d'objets de valeur ;
- utiliser les services de guides qualifiés ou d'agences de voyages pour les randonnées hors des sentiers battus ;
- être vigilant lors des baignades, les plages étant très rarement surveillées, et utiliser les services de guides experts pour la pratique de la plongée.

## Entrée / séjour

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

### Mesures liées à la COVID-19

Depuis le 12 juillet 2022, toutes les mesures liées à la COVID-19 ont été levées.

La souscription d'une assurance médicale n'est plus obligatoire pour les séjours touristiques mais reste vivement recommandée.

Les autorités maintiennent cependant l'exigence de séjourner dans certains établissements hôteliers, homologués par les autorités (Gold Standard Hotels), et de présenter une preuve de leur réservation à leur arrivée à l'aéroport.

L'ensemble des conditions d'entrée est disponible sur le site du Belize Tourism Board.

Il est conseillé de suivre les recommandations des autorités locales (en particulier, page du Government of Belize - Press Offices sur les réseaux sociaux) et de consulter le site Internet et les réseaux sociaux de l'OMS et de l'ambassade de France au Guatemala compétente pour le Belize.

### Formalités d'entrée et de séjour

Les voyageurs doivent être munis d'un passeport valide six mois après l'arrivée au Belize. Ils doivent présenter un billet d'avion pour le retour ou pour une autre destination.

Il n'est pas nécessaire de solliciter un visa pour les séjours inférieurs à 30 jours. Une prolongation du séjour temporaire peut être obtenue auprès des services de l'immigration locale.

Une autorisation parentale est nécessaire pour les enfants de moins de 18 ans qui voyagent sans leurs parents ou leur représentant légal.

Les enfants voyageant avec un seul de leurs parents doivent être en mesure de présenter une autorisation du parent absent.

# Santé

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

## Avant le départ

Un séjour à l'étranger implique pour tout voyageur de prendre certaines précautions en matière de santé. La rubrique ci-dessous mentionne les indications essentielles. Ces indications ne dispensent toutefois pas le voyageur d'une consultation chez son médecin traitant et/ou dans un centre de vaccinations internationales, suffisamment longtemps avant la date de départ pour permettre le rappel des vaccins si nécessaire.

Pour plus d'information, consulter la rubrique "La santé en voyage".

## Frais d'hospitalisation et dépenses de santé

Afin de faire face aux frais d'hospitalisation et aux dépenses de santé, parfois très élevés à l'étranger, il est impératif de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (dont la chirurgie et l'hospitalisation) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale. Ces frais ne pourront en aucun cas être pris en charge par l'ambassade de France sur place.

L'infrastructure médicale est peu développée au Belize. Les principales structures hospitalières se trouvent à Belize City. Les cas les plus graves font l'objet d'évacuations vers les États-Unis, le Mexique ou les Antilles.

## Recommandations pour la santé

Consulter si besoin son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) pour faire une évaluation de son état de santé et bénéficier de recommandations sanitaires, notamment sur les vaccinations. Consulter éventuellement son dentiste avant le départ.

Constituer sa pharmacie personnelle en conséquence et n'emporter dans ses bagages que les médicaments strictement nécessaires ; ne jamais consommer de médicaments achetés dans la rue (risque de contrefaçons). Les médicaments doivent être dans leur emballage d'origine avec les étiquettes originales, accompagnés d'une ordonnance portant le nom des médicaments en dénomination commune internationale (DCI). Il est indispensable de vérifier que les médicaments concernés sont autorisés dans le pays visité : pour plus d'informations, consulter la fiche Informations pratiques.

## Vaccinations

Les vaccins recommandés en France sont également indispensables lors d'un séjour à l'étranger : les maladies qu'ils préviennent circulent partout dans le monde, parfois même plus fréquemment qu'en France. Avant tout départ, le voyageur (adulte et enfant) doit donc d'abord s'assurer d'être à jour du calendrier vaccinal français, en particulier des vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche mais aussi contre la rougeole. Le carnet de vaccination peut être demandé à l'arrivée de certains pays.

## Des vaccinations complémentaires peuvent être nécessaires :

- **Fièvre jaune** : obligatoire pour les voyageurs en provenance des zones d'endémie ;
- **Hépatite A** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;

- **Fièvre typhoïde** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Hépatite B** : en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Rage** : notamment enfants en bas âge, séjour en milieu rural ou éloigné des villes principales ;
- **Chikungunya** : en cas d'épidémie ou de séjour prolongé ;
- **Dengue** : en cas d'épidémie active ou de séjour prolongé en zone endémique.

Il est donc conseillé de consulter son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) suffisamment de temps avant le voyage.

## Risques sanitaires

### Maladies transmises par les moustiques

#### Chikungunya

La chikungunya est une maladie virale transmise par l'intermédiaire de moustiques infectés. Cette maladie se manifeste par l'apparition de symptômes grippaux (fièvre, douleurs musculaires et articulaires). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin ; le traitement est uniquement symptomatique. Les moyens de prévention reposent sur la vaccination et la protection contre les piqûres de moustiques. Il est conseillé avant le départ de se référer à son médecin traitant et/ou à un centre de vaccination internationale.

**Pour plus d'informations**, consulter la rubrique risques sanitaires.

#### Dengue

La dengue est une maladie virale transmise par piqûres de moustiques. Les symptômes sont de type grippal (fièvre, maux de tête, courbatures, parfois éruption cutanée). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin. Il n'existe pas de traitement curatif. La prise en charge médicale repose uniquement sur le traitement des symptômes. Il faut impérativement éviter la prise d'anti-inflammatoire. La prévention individuelle repose essentiellement sur les moyens de protection contre les piqûres de moustiques. La vaccination des voyageurs peut être indiquée dans certains cas. Il est conseillé de se référer, avant son départ, à son médecin traitant et /ou à un centre de vaccination internationale.

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Une recrudescence des cas de dengue est observée au Belize.

#### Paludisme

Le paludisme (ou malaria) est une maladie parasitaire transmise par piqûres de moustiques infectés. Les formes bénignes associent des symptômes de type grippal : fièvre, frissons, fatigue, maux de tête, courbatures, vomissements. Des formes graves potentiellement mortelles peuvent survenir d'emblée ou en l'absence de traitement (confusion, convulsions, difficultés à respirer, jaunisse, saignements anormaux). En cas de survenue de symptômes pendant un séjour à l'étranger ou dans les semaines qui suivent le retour, il est nécessaire de consulter rapidement un médecin.

La prévention du paludisme repose sur la protection contre les piqûres de moustiques et la prise d'un traitement préventif. Avant tout séjour en zone d'endémie, il est recommandé de consulter son médecin traitant ou un médecin spécialisé en médecine des voyages.

**Pour plus d'informations**, consulter la rubrique risques sanitaires.

Il n'existe pas de risque de transmission du paludisme à Belize City et dans les îles fréquentées par les touristes. Seuls quelques foyers très limités restent actifs dans le sud (Stan Creek).

## **Zika**

Il s'agit d'une maladie due à un virus transmis principalement par piqûre de moustiques et dans certains cas par voie sexuelle. Les symptômes sont généralement absents ou modérés (fièvre, maux de tête, douleurs articulaires, éruptions cutanées). La survenue de complications graves telle que des atteintes neurologiques (syndrome de Guillain Barré) et des microcéphalies chez des nouveau-nés de femmes enceintes infectées par le virus est attestée.

La prévention repose uniquement sur la protection contre les piqûres de moustiques.

Il est conseillé aux femmes enceintes ou ayant un projet de grossesse de consulter au préalable un médecin avant tout déplacement dans une zone infectée. En cas de maintien du voyage, il est impératif de se protéger des piqûres de moustiques et d'appliquer les mesures adaptées contre la transmission sexuelle.

Consulter un médecin en cas de fièvre survenant pendant le voyage ou dans les semaines qui suivent le retour en France.

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

## **Autres maladies**

### **Fièvre typhoïde**

La fièvre typhoïde est une maladie infectieuse causée par des bactéries présentes dans l'eau ayant subi une contamination fécale d'origine humaine, en général dans des zones où l'hygiène est précaire. L'infection résulte le plus souvent, de l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés ou d'une transmission directe de personne-à-personne. Les symptômes surviennent en moyenne 3 semaines après la contamination et associent : une fièvre continue, des maux de tête, une perte d'appétit, des douleurs abdominales avec diarrhée ou constipation, une grande fatigue et parfois une éruption cutanée. Dans les formes plus graves, la fièvre typhoïde peut être fatale en l'absence de traitement.

Les mesures de prévention reposent sur les règles élémentaires d'hygiène générale vis-à-vis de l'eau, des aliments et du lavage des mains ainsi que sur la vaccination.

**Pour plus d'informations**, consulter le site de l'Institut Pasteur.

### **Poliomyélite**

La poliomyélite est une maladie très contagieuse due à un virus, transmis principalement par l'intermédiaire d'eau souillée et d'aliments contaminés par les selles. Après une incubation de quelques jours, l'infection est souvent bénigne voire asymptomatique mais dans de rares cas, elle peut entraîner une paralysie aiguë parfois irréversible, notamment des membres inférieurs. La paralysie des muscles respiratoires peut être mortelle. Il n'existe pas de traitement curatif et seulement des soins symptomatiques. La prévention repose sur la vaccination.

**Pour plus d'informations**, consulter le site de l'Organisation mondiale de la Santé et le site de l'Institut Pasteur.

## **Rage**

La rage est une maladie virale mortelle affectant le système nerveux et présent dans la salive des animaux infectés, tels que chiens, chats, chauves-souris et autres mammifères sauvages. Le virus se transmet par morsure, griffure ou contact de la salive avec une peau lésée ou une muqueuse. L'évolution est rapide avec l'apparition de fièvre, maux de tête, anxiété puis de troubles neurologiques (coma). La rage est presque toujours mortelle une fois les symptômes déclarés. Il est recommandé d'éviter tout contact avec des animaux suspects domestiques ou sauvages. La vaccination préventive contre la rage avant un séjour en zone exposée peut être indiquée en fonction du type de voyage et en particulier chez les jeunes enfants dès qu'ils marchent. Il est conseillé de demander conseil à un médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

En cas d'exposition à risque, consulter immédiatement un médecin même si la vaccination est bien à jour.

**Pour plus d'informations**, consulter la rubrique risques sanitaires et le site de l'Institut Pasteur.

## Pendant le voyage

### Mesures générales de prévention des piqûres de moustiques

- Porter des vêtements longs et couvrants ;
- Appliquer des produits répulsifs cutanés sur les zones découvertes du corps ;
- Protéger son logement (moustiquaires imprégnées d'insecticide, diffuseurs électriques, serpentins à l'extérieur, climatisation, etc.) ;
- Détruire les sites potentiels de reproduction des moustiques (récipients d'eau stagnante comme les soucoupes sous les pots de fleurs, les gouttières, les pneus, etc.).

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère en charge de la Santé et le site de l'Assurance Maladie.

## Mesures de prévention des contaminations digestives

- Se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon ou des solutions de lavage hydroalcooliques, surtout avant et après les repas et le passage aux toilettes ;
- Veiller à la qualité des aliments et surtout à leur bonne cuisson ;
- Éviter la consommation de produits alimentaires (poisson, viande, volaille, lait) crus ou peu cuits ;
- Peler les fruits et légumes ou les laver soigneusement (à l'eau saine) ;
- Éviter les crudités, coquillages, plats réchauffés et buffets froids ;
- Ne boire que de l'eau ou des boissons encapsulées ou de l'eau rendue potable (filtration, ébullition ou à défaut produit désinfectant) ;
- Éviter les glaçons et glaces, ainsi que la consommation de jus de fruits frais, de légumes crus et de fruits non pelés ;
- Ne consommer le lait que pasteurisé ou bouilli.

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

## Infections sexuellement transmissibles (IST)

Il est recommandé d'éviter les comportements sexuels à risque et de prendre toutes les précautions d'usage. En cas d'exposition à un risque, il est recommandé de consulter au plus tôt un professionnel de santé.

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

# Informations utiles

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

## Transport

### Infrastructures routières

Les quatre grands axes routiers reliant les principales villes du pays sont asphaltés et d'assez bonne qualité. Toutefois, la signalisation de ces routes à deux voies est parfois insuffisante (il y a très peu de feux tricolores – moins de 20 sur l'ensemble du pays).

### Permis de conduire

Le permis de conduire français est admis pour un séjour de moins de trois mois. Un permis international sera demandé pour la location d'une voiture sur place.

### Transport routier

La location de voiture est ouverte à toute personne âgée de plus de 21 ans. Il est obligatoire de prendre une assurance.

Des services de bus desservent les villes du pays ainsi que le Mexique et le Guatemala. Les horaires peuvent s'avérer aléatoires, particulièrement les fins de semaine.

### Transport maritime

Il existe un réseau de liaisons par bateau à moteur entre les principales villes côtières.

### Transport aérien

L'aéroport international se trouve à Belize City.

Plusieurs aéroports à pistes courtes permettent les liaisons intérieures.

## Législation locale

La consommation de stupéfiants (marijuana incluse) est interdite et sanctionnée par des amendes ou des peines de prison.

La prostitution est illégale.

L'homosexualité est parfois encore considérée comme socialement inacceptable et reste condamnée par la loi.

## Divers

Le Belize est anglophone mais l'espagnol est répandu.

La monnaie locale est le dollar bélizien, qui a une parité fixe avec le dollar US (2 pour 1). Les deux monnaies sont généralement acceptées (il convient de s'assurer que le prix est bien en dollar bélizien avant de payer).

L'usage des cartes de crédit est répandu mais les boutiques ou hôtels prélèvent des taxes sur les paiements par carte.

Le coût de la vie, particulièrement sur les îles où tout est importé, peut être élevé.

## Informations pratiques

Consultez l'ensemble des fiches pratiques.

# Voyages d'affaires

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

## Visa d'affaires

Les voyageurs d'affaires, tout comme les touristes, ne sont pas soumis à visa pour des séjours inférieurs à 90 jours.

## Données économiques

Consulter la fiche repères économiques Belize

## Contacts utiles

### Service économique

Les Services économiques auprès des ambassades sont des **services extérieurs de la Direction générale du Trésor**. Ils ont pour missions l'analyse et la veille économique et financière, sur une base macroéconomique, l'animation des relations économiques, financières et commerciales bilatérales avec les pays de leur compétence, et le soutien public au développement international des entreprises.

**Le Belize relève du bureau de Mexico :**

#### Bureau de Mexico – MEXIQUE

Adresse : Embajada de Francia, Campos Eliseos 339, Col. Polanco C.P. 11560, México D.F.

Tél. : +52 55 9171 9810

Télécopie : +52 55 9171 9807

Site Internet

## AFD

L'Agence française de développement (AFD) est l'agence qui **met en œuvre la politique du développement définie par le gouvernement français**.

**Le Belize relève de l'agence de Fort-de-France :**

#### Agence de Fort-de-France

AFD/IEDOM

Zac Bouillé - Bd du Général de Gaulle - BP 804

97244 Fort-de-France - MARTINIQUE

Tél. : 05 96 59 44 73 / Télécopie : 05 96 59 44 88

Courriel : [afdfortdefrance@groupe-afd.org](mailto:afdfortdefrance@groupe-afd.org)

Site Internet

## SICA

Le Belize est membre du Système d'intégration centraméricain (SICA) dont le siège se trouve à San Salvador.

Le site internet de cette organisation internationale est consultable à l'adresse : <https://www.sica.int/>.

## CARICOM

Le Belize est membre de la **Communauté caribéenne (CARICOM)**, dont le site Internet est consultable à l'adresse : <https://caricom.org/>.

La page du **Belize** est consultable à l'adresse : [https://caricom.org/country\\_profiles/belize/](https://caricom.org/country_profiles/belize/).

## AEC

Le Belize est membre de l'**Association des États de la Caraïbe (AEC)**, dont le site Internet est consultable à l'adresse : <http://acs-aec.org/>.

La page du **Belize** est consultable à l'adresse : <http://acs-aec.org/index.php?q=fr/membres/belize>.

## FMI

Belize et le FMI.

# Contacts utiles

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Retrouvez dans cette rubrique des informations de contact relatives aux administrations, services et organismes locaux.

## Police locale

- Tél. : 911

## Urgences

- Pompiers et organisme type Samu : 90 et 911
- Hôpital Clinic Karl Heausner (Belize City) : +501 223 15 48
- Belize Health Care Partner (Belize City) : +501 223 78 70
- Clinique privée "The Belize Medical Associates" (Belize City) : +501 223 03 02

## Agence consulaire à Belize City

- Tél. : +501 224 4158
- Télécopie : +501 223 2416

## Annuaire des représentations béliziennes en France

[Voir la liste](#)